



Pour un langage inclusif sans mise en cause de l'histoire et du système de la langue¹

COMMUNICATION DE JEAN KLEIN
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 12 JUIN 2021

En guise de préliminaires, quelques distinctions et principes fondamentaux :

1. La langue en elle-même, en tant que système, n'est nullement sexiste. Ce sont les usagers qui, dans leur discours, peuvent l'être.

2. Parler d'écriture inclusive peut être source de confusion. Il ne faut pas confondre *écriture*, une manière de s'exprimer par l'écrit (l'écriture de Flaubert n'est pas celle de Balzac) avec un sens de base de graphies propres à l'orthographe, que l'on trouve dans *orthographe inclusive*.

3. Un discours inclusif conférant aux femmes une juste représentation dans la société contemporaine est un souhait évidemment légitime.

4. Dans le propos qui va suivre, il sera moins question de la féminisation des noms de métiers et de fonctions, qui se répand heureusement de plus en plus dans l'usage, comme l'atteste très bien André Goosse tout au long des 47 pages qu'il lui consacre dans la 16^e édition (2016) du *Bon usage*.

Je tiens à souligner l'intérêt des remarques et exemples que m'ont fait parvenir un certain nombre de consœurs et confrères. Je remercie particulièrement Georges Kleiber et Jean-Claude Bologne pour leurs notes détaillées ainsi que Marie-José Béguelin pour son article de 2018. Cette communication s'inscrit dans l'esprit de

¹ L'enregistrement filmé de cette communication est disponible sur la chaîne YouTube de l'Académie à cette adresse : <https://youtu.be/ubTiu9zIEP8>

l'excellente contribution d'Anne Dister et Marie-Louise Moreau, 2020, *Inclure sans exclure*. Ces documents m'ont aidé à dégager une synthèse respectant, je l'espère, aussi bien le fonctionnement propre de la langue que la place des femmes dans le discours. Dans la bibliographie, en fin de texte, on trouvera les principales références.

Mon propos se limitera à trois points.

En premier lieu, je montrerai que des justifications faisant appel au passé ne peuvent se fonder que sur une appréhension rigoureuse de l'histoire de la langue, afin d'éviter des assertions hâtives tout à fait regrettables.

Ensuite, on verra que le lexique (noms n'ayant qu'un seul genre, mots épiciens, polysémiques, etc.) lié à une bonne prise en compte des contextes, textuels ou situationnels, peut servir de base à une authentique écriture inclusive satisfaisante pour tous les genres.

À la suite de ces analyses, on donnera un certain nombre d'exemples, qui montreront que l'« orthographe inclusive », difficilement reproductible et peu constante, mettant en péril la chaîne de l'écrit et s'attaquant même à la morphologie, est un phénomène contre-intuitif largement superflu.

UN POINT DE DÉPART HISTORIQUE FAUSSÉ : LA PRÉTENDUE RESPONSABILITÉ DES GRAMMAIRIENS DES 17^e ET 18^e SIÈCLES (ACCORD AU MASCULIN !)

Un article important dû à Marie-Louise Moreau (2019), faisant appel aux informations des spécialistes de la grammaire, suivies d'une analyse minutieuse d'extraits de corpus des 14^e et 15^e siècles, permet d'écarter pas mal d'approximations et d'affirmations non fondées destinées à faire croire qu'un accord de proximité était la règle avant la 17^e siècle. Ainsi, on prétend assez souvent que l'accord au masculin serait une invention machiste des grammairiens du 17^e siècle

Tout d'abord, voyons la situation en latin. Il apparaît très vite selon les linguistes latinistes que le latin n'ignorait nullement l'accord au masculin, mais distinguait les règles selon que les noms renvoyaient à des personnes ou à des choses et si les adjectifs étaient épithètes ou attributs. Qualifiant des noms de personnes ou de choses, les épithètes s'accordaient en fonction de la proximité, mais les adjectifs

attributs se rapportant à des personnes entraînaient plutôt l'accord au masculin. Il en ressort que l'accord en latin n'obéissait pas à des règles strictes, mais pouvait varier.

L'accord au masculin montre donc des traces très anciennes. C'est ce que confirme une analyse sérieuse de bases textuelles et de corpus du moyen français, travail précieux qu'a effectué Marie-Louise Moreau. Il en ressort d'importants constats : l'accord de proximité est bien présent en moyen français (fin du 14^e au 15^e s.), et c'est patent dans une phrase telle « sur **toutes** les malefaçons, injures et dommages dessus **diz** », avec un accord au féminin et un second au masculin. (**V. exemplier 1**). En fait, l'accord au masculin l'emporte dans divers cas de figure, mais de façons différentes. Si on compare les cas d'accord avec le masculin ou avec le féminin, les résultats ne sont pas les mêmes dans les emplois à l'intérieur du groupe nominal et ceux qui suivent le verbe *être*. Toutefois, le masculin demeure majoritaire dans les deux cas, soit 54,7 % pour le groupe nominal et 76,3 %, à la suite du verbe *être*.

Ainsi donc, la règle prétendument généralisée de l'accord de proximité avant le 17^e s. est mise à mal par l'examen de textes du moyen français. Il est vrai que les « grammairiens » du 17^e s. montrent encore pas mal d'hésitation selon les cas différents d'accord de l'épithète ou de l'attribut, comme en moyen français. Mais lorsqu'ils voudront trancher pour mettre de l'ordre, ils recourront hélas à une formulation malencontreuse assimilant masculin et mâle, inscrivant la norme grammaticale dans l'idéologie sociale de leur époque : « Le genre masculin étant le plus noble doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin sont ensemble (Vaugelas, 1647). » On trouve pire encore, un siècle plus tard, chez Beauzée, en 1767 : « Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin, à cause de la supériorité du mâle sur la femelle. »

Ceci explique sans doute, mais ne justifie pas une vision faussée de la réalité du langage dans la plupart des réflexions féministes de ces dernières années, ce que montre bien l'étude très documentée de Marie-Louise Moreau.

De toute façon, croire à une influence des grammairiens, surtout avant le 19^e siècle est totalement illusoire. En réalité, il n'existe aucune grammaire française avant 1530, année de la publication de celle de Palsgrave, écrite en anglais et destinée aux anglophones désireux d'apprendre le français. Il faudra attendre 1550 pour découvrir la première grammaire du français due à Louis Meigret. Au 17^e siècle, *Les Remarques*

sur la langue française de Vaugelas vont acquérir une vraie notoriété, encore faut-il se demander quelle pouvait être l'influence réelle des grammairiens des 17^e et 18^e siècles sur la langue des Français. La population dans son ensemble encore très peu alphabétisée, sauf dans les milieux bourgeois ou aristocratiques, parlait ses dialectes ou un français très éloigné d'une langue de la Cour et des salons parisiens. Notons aussi que la quasi-inexistence d'un enseignement du français est encore critiquée par d'Alembert, dans son article « collègue » de l'*Encyclopédie*, en 1753, où il s'indigne des nombreuses années à « s'instruire des préceptes de la langue latine » au lieu de laisser le temps nécessaire à « apprendre par principes sa propre langue, qu'on ignore toujours au sortir du collège, et qu'on ignore au point de la parler très mal ». Ce n'est vraiment qu'au 20^e siècle que des autorités ont pris position en enregistrant aussi bien la féminisation des noms de métiers que les rectifications orthographiques. De nos jours encore, il est aisé de constater que l'influence des grammairiens est beaucoup moins importante que d'aucuns le laissent croire. Pour bien des règles, il apparaît clairement que ce sont les usagers qui décident de les intégrer... ou non.

Comme on l'a vu, l'usage précoce d'un accord au masculin de noms de personnes de genres différents s'enracine dans une pratique ancienne « pré-grammairienne ». Pour des noms de référents non humains de genres arbitraires, tels « ce fauteuil et ces deux chaises sont vieux » l'accord avec le masculin indifférencié s'impose, alors qu'un accord de proximité serait incongru. Il arrive aussi que mettre au féminin un nom humain peut changer le sens de l'énoncé. Dans *elle passe pour le meilleur écrivain de sa génération*, le masculin indifférencié signifie bien qu'elle est la meilleure, femmes et hommes confondus, et pas seulement une femme de talent parmi des *écrivaines*, le féminin pour les humains fonctionnant toujours avec une valeur exclusive.

DE L'IMPORTANCE DU LEXIQUE, DU SENS ET DES CONTEXTES

Certains cas importants de polysémie remontent au latin, ainsi :

Homo 'genre humain' ← **deus** et **fera** 'bête sauvage'

Femina 'femme et femelle' ← **Vir** 'humain mâle'

Mulier 'femme adulte, mariée' ↔ **puella** 'jeune fille'

C'est la dénomination spécifique de l'homme mâle (*vir*), qui disparaît en français. De même, le passage du latin parlé au français fera disparaître le neutre dont la place sera prise par le masculin qui acquerra de ce fait, la double valeur de genre indifférencié et de genre identifiant du sexe mâle. Il en ressort que l'accord avec le masculin ne constitue pas, comme nous l'avons vu, une victoire machiste des temps modernes, mais une évolution du système de la langue remontant au Moyen âge. En refusant la polysémie, on risque aussi de déclencher une réaction en chaîne de dénominations problématiques, directement liées au latin *homo* : *hominidés*, *hominiens*, *hominoïde*, *hominisation*, réfèrent tous au sens englobant 'être humain' et non 'homme sexué'. Les termes d'origine grecque, *anthropologie* et *andrologie* se fondent sur cette même distinction. En outre, il faut être attentif aux variations sémantiques qui peuvent exister entre complémentations nominales et adjectives : renoncer à *Droits de l'homme*, pour *droits humains*, active une connotation 'appliqués avec humanité, compréhension', *Droits de l'enfant*, n'équivaut pas à droits enfantins et le *droit naturel* diffère évidemment du *droit de la nature*...

Heureusement, des solutions permettent de préserver la présence des femmes dans le discours tout en respectant le système de la langue et sans recourir à des acrobaties graphiques aussi difficiles à déchiffrer qu'à construire logiquement. On pensera évidemment aux épïcènes qui, pour les animés humains, reçoivent leur genre des déterminants (un/ une dentiste, un /une pilote, un/ une partenaire, etc.). Un cas particulier mérite l'attention. Il s'agit du féminin de certains noms en – *eur*, pour lesquels l'allomorphie courante en – *euse* (*coiffeur/ coiffeuse*, *promeneur / promeneuse*, etc.) ne semble pas possible. Le français du Québec a lancé un usage discutable qui a gagné du terrain, surtout dans la presse et certaines administrations, en Belgique, en France et en Suisse. Il en va ainsi de noms tels que *professeur*, *auteur*, *procureur*, *ingénieur*, etc. auxquels on ajoute un signe purement graphique, un « e » muet ! Outre une croissance de l'écart entre phonie et graphie, ce procédé a aussi le défaut de créer une marque redondante inutile, puisque le genre est déjà indiqué systématiquement par les déterminants et les qualifiants. Exemples : *c'est une professeur bardée de diplômes* ; *la procureur, étonnée, par la défense*...ou encore pour la mention d'un titre : *Professeur Béatrice X*. Manifestement, dans tous ces cas, le contexte est sans équivoque. Pour *auteur*, le féminin *autrice*, déjà attesté au début du

19^e siècle, se répand de plus en plus. Il est remarquable, enfin, que déjà au 19^e et jusqu'au début du 21^e siècle, écrivains et journalistes ont usé des déterminants pour marquer le féminin de ce type de noms. Un autre moyen qui n'« invisibilise » pas les femmes : recourir à une série de masculins indifférenciés qui fonctionnent comme renvoyant avec évidence à des groupes mixtes, par exemple, *l'association des commerçants de Liège*, les *Liégeois*, les *habitants des grandes villes*, les *étudiants*, les *bacheliers*, les *voyageurs*, etc. En revanche, il peut être pertinent de recourir au redoublement là où les emplois féminins sont plus récents dans notre société : recrutement de *policiers et de policières*, à l'armée, promotions annoncées *de haut gradés et haut gradées*, etc. La brochure *Inclure sans exclure* (p. 65-72) propose un très bon ensemble de suggestions permettant d'éviter les redondances clairement inutiles.

Enfin, un trait important reste à souligner. Dans un énoncé du type, « la réunion d'hier comptait six hommes et sept femmes... », la reprise ne peut être formulée par *ces *hommes ont souhaité...*, car *hommes* pris ici dans son sens spécifique exclut toute interprétation générique pour les deux sexes. Seul l'incluant *personnes*, terme féminin, conviendrait. On ne pourrait pas plus recourir à *femmes* – même si elles étaient plus nombreuses – car le féminin est nécessairement spécifique et désigne obligatoirement des femmes. C'est donc bien le masculin qui ne jouit pas de l'univocité, car il doit couvrir l'expression de l'indifférencié, une répartition finalement très peu machiste.

L'ORTHOGRAPHE INCLUSIVE

Dans certains milieux féministes, on prétend que les formes du masculin favoriseraient une pensée machiste. Cette conception, selon laquelle les mots façonneraient directement notre pensée, apparue au 20^e siècle et dénommée « hypothèse de Sapir Whorf », a connu pas mal de succès. Toutefois, ce que ces comparatistes américains ont négligé, c'est l'importance d'images mentales, de représentations que nous nous faisons de la réalité, qui elles vont induire une forme d'expression langagière. Si la langue créait un vrai déterminisme, un tel corset pour la pensée, certains linguistes se sont demandé, non sans humour, comment les premières militantes auraient pu développer un discours... vraiment féministe !

Cette conception erronée explique l'apparition d'une « néographie », baptisée « orthographe inclusive ». Sauf exceptions affectant la morphologie, il s'agit bien de graphies non oralisables (tout comme les abréviations *M.*, *cf.*, *mgr*), ce qui a pour première conséquence d'accroître la distance entre écrit et oral. Ce reproche que l'on adresse peut-être trop facilement et surtout au français se verrait conforté par des pratiques rendant plus ardu l'apprentissage de la langue et de son orthographe par les étrangers, sans oublier les difficultés de déchiffrement inhérentes à certains troubles fonctionnels, tels la dyslexie, la dysgraphie, la dyspraxie...

Une brève typologie de ces innovations graphiques permet d'illustrer les redoutables écueils qu'elles génèrent (**exemplier 2**).

CONCLUSION

Analyser la question du genre grammatical à travers un prisme anthropomorphique aboutit à une impasse.

Les exemples authentiques que l'on a pu relever sont le signe d'une réelle confusion chez ceux qui tentent d'appliquer les « principes » d'une orthographe inclusive, une mission impossible. On ne peut sans dommages s'attaquer au système graphique et encore moins au disque dur de la langue, à travers sa morphologie et sa syntaxe. De nombreux moyens sont à la disposition des usagers, soucieux à juste titre de préserver la place légitime de la femme dans le discours. La tentative d'imposer une sorte de « novlangue » orwélienne par une pression sur les usagers s'apparente à des pratiques inquiétantes auxquelles ont parfois eu recours des régimes dictatoriaux. Une telle dérive ne serait sûrement pas bénéfique pour les féministes attentives à des priorités fondamentales.

Je laisse le mot de la fin à notre consœur, Marie-José Béguelin, car on ne saurait mieux exprimer le véritable enjeu du féminisme :

Aucune règle linguistique ne remplacera jamais une mesure de terrain. Égalité des salaires, parité dans les instances dirigeantes, lutte contre les violences quelles qu'elles soient, introduction d'un congé de paternité, amélioration des solutions de garde pour les enfants... longue est la liste des dispositions qui seraient à prendre pour parvenir à une réelle égalité des chances. Les usages linguistiques

« politiquement corrects », si subtils et bien intentionnés soient-ils, n'ont hélas pas le pouvoir d'agir magiquement sur le monde, ni de réduire l'hypocrisie de certains comportements. Il y a des cas, on le sait, où « dire » permet justement de « ne pas faire ».

RÉFÉRENCES PRINCIPALES

BÉGUELIN, Marie-José, 2018, *Que penser des pratiques de rédaction « épïcène » ou « inclusive » ?*, dans Cahiers de la FARB, 6, Delémont.

DISTER Anne et MOREAU, Marie-Louise, 2020, *Inclure sans exclure, les bonnes pratiques de rédaction inclusive*. Bruxelles, Fédération Wallonie – Bruxelles.

MANESSE, Danièle et SIOUFFI, Gilles, 2019, (éd.), 2019, *Le féminin et le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*. Paris, ESF Sciences humaines.

MOREAU, Marie-Louise, 2019, L'accord de proximité dans l'écriture inclusive.

Peut-on utiliser n'importe quel argument ?, dans DISTER, Anne et PIRON, Sophie, *Discours de référence sur la langue française*. Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 351-378.

*

EXEMPLIER 1 : accords de proximité ou d'ensemble (masculin)

Epithètes

Proximité :

En ces **belles** remonstrances et enseignemens que le roy
leur fit

- **lesdictes** laynes et draps...

- ès villes et villages **enclavées** (?) en iceulz (cas rare et isolé d'accord au féminin :
villages semble avoir été ajouté plus tard avec oubli de l'accord)

Accord d'ensemble avec le masculin :

- de **beaux** neveux et nièpces à noz trèschers et trèsamez
oncles

- comme **sediz** maistre et maistresce estoient en pelerinage

- Là vint le seigneur Ludovic et sa femme, fort bien **acompaigné**

- en un vergier cloz de treilles de rosiers, faict très gentement, avoit un chevalier et une dame **assiz** à table

À la suite d'être

Proximité :

- li orgoels et la negligense estoient si **grandes** en l'ostel dou roi Phelippe

Accord avec un féminin :

- en ceste maniere, lez bestes et lez oyseaux sont **dittes** et **tenues** plus nobles ou moyns nobles

Accord d'ensemble avec le masculin :

- Dudit Loys, duc d'Orleans et de sa feme, seur du duc de Millan, sont **yssuz** trois filz et une fille
- plusieurs gens et bestes furent **tuez**
- Jupiter et Venus y sont par maintes fois **venus**

(Références tirées de Froissart, Commynes, Olivier de la Marche, Guillaume de la Marche, et anonymes)

EXEMPLIER 2

« Néologismes » par amalgames morphologiques

« Les poétesses et poètes iels sont entouré.e.s par la musique surprenante de Dance Divine ».

« iels » (« elles/ils »), « toustes » (« tous/toutes »), « ceulles » ou « celleux », elleux » (« elles/eux »).

Inconséquences diverses

Problème général du point médian inséré ou non entre le *e* et le *s* :

tou-tes bachelier**-es** (*tu*, segment morphologiquement absurde, absence du masculin)

cher**-es** collègues (masculin invisible, gestion de l'accent)

chère**-e-s** lectrices & lecteurs (problème de l'accent au masculin)

cher**-e-s** étudiant**-e-s** vous êtes convoqué**-e-s** pour rencontrer des interlocuteurs**-trices** (insertion du morphème féminin ?)

Ambassadeur**-ices** (très sérieux problème d'insertion)

nous somme**-s** toutes et tous condamné**-e-s** à attendre sans pouvoir agir

nos ami**-es** québécois**-es** (masculin ?)

les étudiant·es extra-européen·nes (masculin ?)
toute l'information pour les futur·es étudiant·es (féminin exclusif !)
les Gantois·es (le féminin est inclus, v.masculin indifférencié ; en outre, Gantois n'a nul besoin de s au pluriel !)
les visiteur·es (l'allomorphie régulière en-*euse*, ignorée)
l'université doit être cet espace ouvert où chercheur·es, enseignant·es et étudiant·es peuvent nourrir le travail des artistes et être enrichis en retour par leur imaginaire et leur vision du... (allomorphie ignorée et inconséquence d'accord prévoyant deux formes sans masculin visible, mais...un accord du participe au seul masculin pluriel !)
étaient notamment présent·es les personnalités et organisations suivantes : Edwy Plenel, Laurent Joffrin, Edouard Perrin, la CGT, Attac etc... » (un accord autre qu'au féminin pluriel, avec *personnalités*, est hautement improbable...)
les auditoires : prêt·es pour le présentiel (prévoir (?) un féminin pluriel est plutôt surprenant...)
Pierre Caye, Olga Medvedkova, Renaud Pleitinx, Jean Stillemans, à propos des auteur·es... (refuser le masculin indifférencié est une chose, mais ici on aurait affaire à une femme excluant trois hommes. Une révolution ?)

Cas limites !!...

Faut-il parler de Dieu·e aux enfants ?
Nou·es, vou·es !
Se lancer en politique ... Pas tou·xtes égau·le. x .s
VOIX E.S. - UNE SAISON A L'ÉCOUTE (Théâtre national)
Les personnes concerné·es

On finit ici par ne plus donner la priorité qu'à une iconicité, au caractère sémiotique de la langue.

Copyright © 2021 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer cette communication :

Jean Klein, *Pour un langage inclusif sans mise en cause de l'histoire et du système de la langue [en ligne]*, Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 2021. Disponible sur : <www.arllfb.be>